

FICHE-CURSUS

Département : Danse

Discipline : Jeune ballet

Cette fiche-cursus a pour objectif de préciser les contenus pédagogiques de l'enseignement du Jeune Ballet au Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Maur-des-Fossés. Elle complète le règlement des études et le règlement intérieur en vigueur.

Professeur

Vanessa Legassy.

Accompagnateur

Karine Roze.

Organisation pédagogique du Jeune Ballet

Conditions d'accès : Pour les élèves extérieurs, auditions d'entrée en fin d'année scolaire. Cette audition se déroule sous la forme d'un cours et est suivie d'un entretien portant sur les motivations du candidat. Il est conseillé d'avoir un niveau minimum de 3^{ème} cycle en danse classique pour se présenter.

Durée hebdomadaire des cours : 3 heures ;

Discipline complémentaire obligatoire pour les élèves en 3^{ème} cycle spécialisé ainsi que pour ceux en CPES (Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur) en danse classique.

Evaluation :

- **Contrôle continu.**

- **Certificat d'assiduité** nécessaire à l'obtention du DEC (Diplôme d'Etudes Chorégraphiques) de danse classique.

Le Jeune Ballet fait partie de la formation des élèves en CPES et en 3^{ème} cycle spécialisé. Il est également ouvert aux élèves extérieurs pour une année renouvelable sur avis du professeur en fonction des effectifs et des projets de la classe.

Cette séance hebdomadaire est un cours de perfectionnement et de répertoire. Lors de projets spécifiques, le jeune ballet travaille avec des artistes en résidence, des chorégraphes invités, bénéficie de master classes en abordant des répertoires variés : classique, néo-classique et contemporain. Il offre ainsi la possibilité d'explorer toutes les étapes de la création chorégraphique.